

Poseur agencier de cuisines et salles de bains

Code FL 41 01 - Mise à jour 28/06/2024



Niveau

CP NIVEAU 3 NIV 3

Formation

En alternance

Démarrage

07/10/2024

Mission(s)

Apporter les compétences nécessaires à l'acquisition d'un savoir-faire professionnel permettant au stagiaire d'être polyvalent et autonome dans le domaine de la pose de cuisines et salles de bains.

Objectifs et savoir-faire attendus

- o Comprendre le processus de fabrication du meuble
- o Décrypter un plan et un cahier des charges
- o Organiser et effectuer la pose
- o Connaître les principes de base des métiers connexes
- o Communiquer et contrôler
- o Maîtriser le matériel de mise en œuvre

Contenu de la formation

La formation s'articule en 3 blocs de compétences :

Bloc 1 : Organiser le chantier d'agencement
Réceptionner les produits et gérer leur stockage // Gérer l'outillage les matériaux et équipements // Organiser les déplacements professionnels // Gérer l'approvisionnement du chantier

Bloc 2 : Préparer l'espace à agencer // Vérifier et réceptionner la pièce à agencer // Préparer, modifier et structurer la pièce // Déployer, modifier les réseaux d'électricité et de plomberie

Bloc 3 : Agencer un espace cuisine et un espace bain
Agencer les meubles et accessoires // Poser le carrelage, la faïence // Installer l'électroménager et les équipements sanitaires // Interagir avec les parties prenantes du chantier

Rythme et organisation de la formation

Modalités pédagogiques

Apports notionnels avec mises en situation et exercices pratiques, jeux de rôle. Utilisation des plateaux techniques, atelier de pose, matériauthèque.



Alternance

12 mois, 455 heures

13 semaines au centre de formation, soit 1 sem. sur 4



Lieu

Montaigu-Vendée (85)



Public

Alternant (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation), salarié ou demandeur d'emploi (CPF de transition professionnelle, Dispositif Pro A ou formation continue)



Tarifs

Coût contrat pris en charge par l'entreprise de l'alternant et/ou son OPCO.
7 000 € /an (12 mois)



Pré-requis

Niveau 3 (CAP BEP) idéalement du domaine professionnel ; ou expérience professionnelle du domaine visé.



Validation

Certification professionnelle

Poseur agenceur de cuisines et salles de bains

Code FL 41 01 - Mise à jour 28/06/2024

Modalités d'évaluation

Livret d'évaluation, étude de cas, QCM, mises en situations professionnelles (en entreprise et en formation), dossier professionnel, entretiens d'évaluation.

Emargement journalier, Livret d'alternance organisme de formation/entreprise/ alternant, suivi en entreprise, rencontres semestrielles avec le Responsable de groupe.

(1) Démarche VAE

Pour cette certification professionnelle, NOVÉHA vous accompagne dans votre projet de VAE – Validation des Acquis de l'Expérience. La VAE s'adresse à toute personne disposant de compétences et/ou expérience en rapport avec la certification visée. Celles-ci lui permettront d'obtenir la validation partielle de blocs de compétences entrant dans la composition de la certification professionnelle visée, voire de l'obtenir en totalité par ce biais. Pour toute information (conditions, accompagnement, résultats...) : [nous contacter](#) pour un rendez-vous individuel avec le référent VAE.

A télécharger : [La démarche VAE avec NOVÉHA](#)

Accessibilité

Le site Novéha est accessible à tout public. Notre organisme est engagé depuis plus de 10 ans dans l'accueil des apprenants en situation de handicap – avec un référent handicap qui coordonne leur parcours

RNCP 37055 de niveau 3 – suivant 3 blocs de compétences – ou via le dispositif VAE : Validation des Acquis de l'Expérience (1). Possibilité de validation partielle.

» [En savoir plus](#)

Métiers visés

- Poseur agenceur de cuisines et salles de bains, Poseur installateur, Poseur ou Installateur de cuisines, Poseur agenceur, Menuisier poseur de cuisines et salles de bains, Installateur de salles de bains.

La qualité Novéha

- › Taux de **réussite** à l'examen (2023)
89%
- › Taux de **satisfactions** des apprenants (2023)
85%
- › Taux d'**insertion** emploi/métier visé (2024)
100/75 %
- › Taux d'**interruption** (2023)
0 %

Suite de parcours

La certification professionnelle permet de certifier les compétences, aptitudes et connaissances nécessaires à l'exercice d'un

Poseur agencier de cuisines et salles de bains

Code FL 41 01 - Mise à jour 28/06/2024

métier ; elle est donc destinée à une insertion professionnelle immédiate.

InserJeunes | www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion
- recherche NOVEHA